



DESTINATAIRE :

**CC
MAIRIES**

Date : 07/04/2016

Affaire suivie par : Sophie METAY
tél. direct : 02 51 50 78 79
courriel : sophie.metay@sycodem.fr

COMMUNIQUÉS

LANCEMENT DE LA 1^{ère} PHASE DE LA REDEVANCE INCITATIVE

La mise en œuvre de la redevance incitative débute cette année avec l'enquête au domicile de chaque producteur de déchets, qu'il soit individuel, collectif, professionnel ou administratif. Le Sycodem s'appuie sur l'expérience et les compétences de l'entreprise Trait d'Union qui recrute pour l'occasion une vingtaine de postes : enquêteurs, agents de quais et opérateurs de saisie.

PLANNING DE L'ENQUETE :

L'objectif est d'envergure : recueillir les coordonnées et remettre les équipements de collecte à près de 30 000 usagers. L'ensemble des 45 communes desservies par le Sycodem sont concernées :



- **du 2 mai au 30 juin** : sur les communes du Pays de Fontenay-le-Comte (hors la ville de Fontenay-le-Comte)
- **du 1^{er} juillet au 31 août** : sur les communes du Pays de L'Hermenault, Vendée Sèvre Autise
- **du 1^{er} au 30 septembre** : sur la commune de Nalliers
- **du 1^{er} septembre au 30 novembre** : sur la commune de Fontenay-le-Comte

Ce calendrier est prévisionnel, l'avancée des enquêteurs dépendra du taux de contact sur chacun des secteurs. Chaque usager recevra, environ 15 jours avant, un courrier du Sycodem sous enveloppe lui indiquant la période de passage de l'enquêteur et sa mission.

MISSIONS DE L'ENQUÊTEUR :

- I. *recenser les coordonnées de l'usager et la composition du foyer : indispensable pour définir une base de données en vue de la facturation*



II. *remettre plusieurs équipements :*

- *un bac d'ordures ménagères équipé d'une puce électronique : outil nécessaire à l'enregistrement du nombre de vidages à la collecte*
- *une carte d'accès aux déchèteries-recycleries et aux futurs conteneurs d'apport volontaire des ordures ménagères*
- *un guide d'utilisation du nouveau service de collecte : recueil de tout ce que vous devez connaître pour une bonne maîtrise de votre redevance*
- *un cabas réutilisable : vous permettant de transporter vos papiers vers les conteneurs d'apport volontaire*

III. *reprendre l'ancien bac d'ordures ménagères et l'ancien bac dédié aux papiers et au verre (sur certaines communes) : destinés au recyclage*

IV. *répondre aux questions des usagers*

Cette première phase du projet est essentielle pour constituer de bonnes bases et poursuivre la mise en place de la redevance incitative. Le Sycodem vous accompagne à chaque étape, nous vous remercions par avance de faire bon accueil aux enquêteurs.

NOUVEAU SERVICE – NOUVEAU LOGO

Pour accompagner les changements du nouveau service de collecte, l'image du Sycodem Sud Vendée fait peau neuve. Le nouveau logo se veut plus moderne, plus épuré. Progressivement, vous le verrez apparaître sur l'ensemble de nos supports de communication, des véhicules et un prochain site internet revisité :



LES SECRETS DU LOGO :

Les élus du Sycodem ont retenu :

- la forme pour rappeler le cycle de vie des matières, la boucle du recyclage, le mouvement permanent
- les couleurs :
 - vert pour rappeler le domaine de l'environnement, le recyclage
 - bleu pour rappeler les nouvelles technologies mises au service de la gestion des déchets
 - orange pour la chaleur et le dynamisme, le contact
- « *ensemble, réduisons nos déchets* », cette déclinaison insérée suivant le support, précise directement la volonté et les compétences du Sycodem

Le Sycodem conserve son nom et ses compétences à votre service.